

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1859

## LES SEIGNEURS DE SCHÖNECK,

### A PROPOS D'UNE MONNAIE.



Schöneck, Schonecke ou Schönecken, est aujourd'hui une petite ville ou un bourg, appartenant à la Prusse, province du Bas-Rhin, régence, et à dix lieues N. N. O. de Trèves, cercle, et à une lieue et un quart de Prum, sur la Nims. Après avoir appartenu successivement à des seigneurs particuliers de la famille des comtes de Vianden, aux seigneurs de Fenestrang et aux ducs de Luxembourg qui, en 1584, vendirent définitivement cette seigneurie à l'archevêque Conon de Falckenstein, elle était, au siècle dernier, le siège d'un bailliage dans l'électorat de Trèves. Son nom qu'on traduit, dans les actes en latin, par *Bellacosta*, signifie en allemand : beau coin, beau côté. C'est le *Schoon hoeck* des Flamands (1).

(1) Le bailliage ou, comme dit Hontheim, la *satrapia* de Schöneck comprenait les villages et terres de : Laser, Weiningen, Niederlauch, Dundorff, Geisdorff, Hoff, Weckelsberg, Langenfeld, Gondelsheim, Weinsheim, Plütscheid, Heysdorff et Nieder-Hersdorff. (HONTHEIM, *Historia trevirensis*, t. III, p. 9.)

Il existe, en Allemagne, un assez grand nombre de localités de ce nom. Il y a même, dans l'électorat de Trèves, un autre Schöneck, *Novum castrum*, près de Saint-Goar, dont il est parlé dans le *Registrum bonorum ecclesie Prumensis*, de 1222, que donne Hontheim, t. I, p. 660. Ce Schöneck relevait de Gembrighe (1); il appartenait alors aux comtes d'Hostade, et était habité par les héritiers de Conrad de Boppard.

Les deux Schöneck figurent dans un même acte, de 1495, comme appartenant aux archevêques de Trèves, l'un sous le nom de *Schonecken-Eiffliæ*, l'autre, celui près de Saint-Goar, sous le nom de *Schoneck supra Hundsruck* (2). Cette identité de nom est souvent la cause des difficultés que l'on rencontre pour attribuer à une même famille tous les personnages du nom de Schöneck; car le Schöneck dans l'Hundsrück a pu donner aussi, et a donné, en effet, son nom à ses possesseurs.

Une troisième famille, les *Hurten de Schöneck*, figure souvent aussi, dans les annales de l'électorat. Elle était originaire des environs de Rouver (3), et elle avait pris le surnom de Schöneck d'un fief situé dans le voisinage de cette localité. Richard Hurten de Schöneck est le plus ancien personnage de ce nom que l'on connaisse; il est cité dans un acte de 1580.

Hontheim pense que le château de Schöneck, qui existait de son temps et qu'il appelle une construction ancienne

(1) Près de Saint-Goar. HONTHEIM, *Historia*, t. I, p. 693.

(2) Hundsrück : le pays situé entre le Rhin et la Moselle, et dont l'électorat de Trèves possédait une partie.

(3) Village à une lieue de Trèves.

et élégante, avait été érigé sur l'emplacement du palais royal de *Scolinare* ou plutôt *Scolinacke* (1), d'où l'empereur Lothaire data, le 19 septembre 855, les nombreuses donations qu'il fit à l'Église de Prüm, choisie par lui pour le lieu de sa sépulture (2). Un diplôme de Pepin, de l'an 762, fait mention de Wetteldorff près de Schöneck, et dans la même paroisse (3).

C'était donc, à ce qu'il semble, une localité ancienne. Cependant il faut descendre jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle pour la trouver mentionnée dans des actes.

L'histoire des seigneurs de Schöneck est assez embrouillée. Elle a été le sujet de deux dissertations, l'une par M. Würth-Paquet, l'autre par M. Baersch, insérées dans les volumes VIII et X des publications de la Société archéologique de Luxembourg.

Nous avons aussi consulté, à cette occasion, l'*Eiflia illustrata* de Schannat, les recueils de Hontheim et de Lacomblet, les *Gesta Trevirorum*, l'histoire de Luxembourg de Bertholet et celle des comtes de Vianden, de M. Neyen. Voici, en quelques mots et dans les limites que nous permet un article qui doit plutôt avoir trait aux monnaies qu'à l'histoire elle-même, ce que l'on sait de ces dynastes.

(1) Le jeudi après Saint-Pierre et Saint-Paul, 4355, Frédéric, seigneur de Junckenraide, reconnu avoir reçu en fief, du seigneur de Schönecken, le bien de *Scholnaire* et dépendances, possédé déjà à ce titre par son père. (Document cité par M. Würth-Paquet.) N'est-ce pas là, plutôt, l'emplacement de l'ancien château de *Scolinare*?

(2) HONTHEIM, *Historia*, t. I, pp. 24 et 493.

(3) *Ib.*, t. I, p. 60.

HENRI I<sup>er</sup>. (1264-1290.)

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Schöneck, qui relevait de l'abbaye de Prüm, appartenait aux comtes de Vianden. C'est un fait sur lequel on est unanimement d'accord. Elle devint l'apanage d'une branche de cette famille; et voici comment Bertholet raconte cet événement : Le fils aîné du comte Henri de Vianden, nommé Frédéric, mourut du vivant de son père, vers 1248. Il laissait un fils en bas âge, du nom de Henri, à qui Vianden revenait par droit de primogéniture. Au mépris de ce droit, le frère puîné de Frédéric, Philippe, s'empara du comté de Vianden au détriment de son neveu.

Quand le jeune Henri fut devenu capable de revendiquer son héritage, les armes à la main, il leva une petite armée, attaqua son oncle et l'enferma dans le château de Bellacoste, ou de Schöneck.

Le comte de Luxembourg, dont Frédéric avait imploré le secours, imposa la paix aux deux parties, aux conditions suivantes : 1<sup>o</sup> Que le comté de Vianden relèverait à l'avenir de Luxembourg; 2<sup>o</sup> que Schöneck, avec l'avouerie de Prüm, formerait l'apanage de Henri. Celui-ci prit alors le nom de seigneur de Schöneck et fut la souche de cette dynastie, qui n'était autre que la branche aînée de la maison de Vianden. Bertholet place cette transaction à l'année 1264. En 1270, Henri de Schöneck fit hommage au comte de Luxembourg, Henri II.

Schannat, au contraire, prétend que Henri possédait Schöneck quatorze ans au moins avant sa querelle avec

son oncle, et que le traité de 1264 ne fit que ratifier un droit antérieur.

Ici se présente une première difficulté. Dans une chartre de 1263, par laquelle l'empereur Richard donne à l'Église de Trèves, en qualité de vassale (*ministerialem*), Oda de Schöneck, épouse de Werner de Trys, figure un Conrad de Schöneck (1). Le même Conrad, ou plutôt son fils de même nom, est encore mentionné dans un acte du 8 novembre 1277, par lequel Werner et sa femme, Oda, reconnaissent que le château de Trys (2) relève de l'Église de Trèves (3).

Ces Conrad appartiennent-ils à la même famille que Henri? Il est impossible de le croire, si l'on admet la version de Bertholet.

Henri I<sup>er</sup> de Schöneck figure dans une chartre du 8 novembre 1277, par laquelle Frédéric de Neufchâteau reconnaît que les châteaux de *Covernna* et d'Altenburg relèvent de l'Église de Trèves (4). On le trouve encore mentionné, avec son fils Gérard, dans un diplôme du lundi avant la Chandeleur, 1283 (5). M. Würth-Paquet fixe l'époque de sa mort en 1290. Il avait épousé Mathilde de Blankenheim (6) dont il eut trois fils et une fille :

(1) HONTHEIM, t. I, p. 748.

(2) Treiss, village et château sur une montagne, entre Trèves et Coblentz, sur la rive droite de la Moselle.

(3) HONTHEIM, t. I, p. 805.

(4) *Ib.*, t. I, p. 808.

(5) NEYEN, p. 425.

(6) Un acte du lundi après la Saint-Remy 4294 la nomme Béatrix et mentionne, comme ses enfants, Henri, abbé de Prüm et une fille Alhéide (Alix).

- 1° Gérard, qui lui succéda;
- 2° Henri, abbé de Prüm (1288-1342) (1);
- 3° Lambert, commandeur d'Ardenau (Aldenau), mort en 1321;
- 4° Alix.

#### GÉRARD 1<sup>er</sup>. (1290-1316?)

On sait fort peu de choses de l'existence de ce Gérard ou Gerhard. Nous le trouvons mentionné, dans une charte de 1304, avec le titre de *Dominus de Schonecke* (2) et dans la même charte figure un *Conradus rufus de Schonecken*, qui doit appartenir à une autre famille (3). Il avait épousé Gertrude de Falckenstein, dont il eut quatre enfants; trois fils : Hartard, Gerhard et Jean, et deux filles : Lise ou Élisabeth, qui épousa Godefroid, seigneur de Wiltz, et Marguerite qui fut mariée au comte Siegfried de Wittgenstein, dont les descendants élevèrent plus tard des prétentions sur la seigneurie de Schöneck. Schannat pense que

(1) Selon Dom CALMET, *Histoire de la Lorraine*, t. VII, preuves 69, un Henri de Schöneck fut abbé d'Echternach de 1298 à 1324. Si ce Henri n'est pas le même personnage que l'abbé de Prüm, il appartient sans doute aux Schöneck de l'Hundsrück.

(2) HONTHEIM, t. II, p. 26.

(3) *Conradus rufus von Schonecken*, dans une charte du 6 juillet 1325. *Conradus longus de Schonecken* et son frère *Arnold*, dans un diplôme du 26 janvier 1309. Tous ces personnages sont étrangers à la famille de Vianden-Schöneck. HONTHEIM, t. II, pp. 39 et 407. Il est encore question de ce Conrad de Schöneck, dans une charte de 1317 et dans une autre de 1319, données par Lacomblet, sous les nos 463 et 476 de son troisième volume.

Gérard mourut en 1317; mais cette date ne peut pas être exacte, puisque, dans un acte du lundi, après le jour des SS. Simon et Jude, 1316, le prévôt de Wetzlar et d'autres seigneurs figurent déjà comme tuteurs du jeune Hartard, l'aîné de ses fils et son successeur à Schöneck.

#### HARTARD. (1316-1350.)

Hartard <sup>(1)</sup>, Hartraid ou Hartroyt (car on trouve ce nom écrit de diverses manières), devait être fort jeune à l'époque de la mort de son père. En 1328, il était mineur encore, et sous la tutelle de Renaud, sire de Montjoie et de Fauquemont, comme nous l'apprend une contre-lettre donnée par l'archevêque Baudouin au sujet d'une engagère des châteaux de Liessem, près de Kylburg, Eisenach et Giltzem <sup>(2)</sup>.

De 1335 à 1350, le nom d'Hartard de Schöneck figure dans un grand nombre d'actes conservés aux archives de Coblenz, et la plupart de ces actes sont des obligations d'argent ou des engagements hypothécaires. Hartard semble avoir été un dissipateur, toujours aux expédients et dans une position fort gênée. En 1341, il inféoda, à

(1) Martène et parfois Hontheim disent *Hartaldus*. La forme moderne de ce nom se retrouve dans *Artaud*.

(2) Les *Gesta Trevirorum*, t. II, p. 247, parlent de cette transaction comme d'une acquisition définitive : « 1328. *Baldewinus... Wysskirche et Lyesheym* (\*), *castrorum feuda, ligia et aperibilia suæ trevirensi ecclesie, recepta stipulatione, ut in privilegiis cernitur, adjecit*. Nous verrons que Liessem revint en la possession d'Hartard.

(\*) *Eiffie Castra*.



Jean, roi de Bohême, pour la somme de 800 florins son château d'Hartardstein ou Hartelstein, qu'il avait bâti et auquel il avait donné son nom (1). En 1349, il engagea ce même château à son beau-frère, Jean de Montjoie et Fauquemont.

Le 2 novembre 1347, il hypothéqua, pour la somme de 2,000 écus d'or, sa ville de Schöneck avec son territoire, au margrave Guillaume de Juliers (2). Le mercredi avant la Saint-Georges 1347, il constitua en douaire, à sa femme, le château de Birresborn (3), en attendant le dégagement de la dime, à Proesfeld (4).

Ce fut, peut-être, au milieu de ces embarras d'argent que vint à Hartard l'idée de frapper monnaie.

Les esterlins au type anglais, d'Edward II et d'Edward III, à la tête de face, couronnée, étaient alors particulièrement en faveur. C'était cette monnaie que l'on imitait partout dans les Pays-Bas et dans les provinces voisines. Le duc de Lorraine, l'évêque de Toul et jusqu'à l'empereur Louis de Bavière, dans sa bonne ville d'Aix-la-Chapelle, avaient, à qui mieux mieux, contrefait le numéraire du monarque

(1) BERTHOLET. — Le château d'Hartelstein, aujourd'hui en ruine, était situé sur un rocher, au village de Schwirtzheim, paroisse de Weinsheim, canton ou *burgermeisterei* de Budesheim, cercle de Prüm. Il fut acheté, avec la seigneurie de ce nom, par l'abbaye de Prüm, le 48 décembre 1712, au prix de 6,500 reichsthaler et 54 albus. Depuis cette époque, le prieur de Prüm prenait le titre de seigneur d'Hartelstein.

(2) LACOMBLET, t. III, n° 449.

(3) Biresborn, près de Kilbourg.

(4) Bronsfeld, dans la partie du Luxembourg cédée à la Prusse, en 1815, à une lieue et demie de Prüm.

anglais. Mais le roi Jean de Bohême, duc de Luxembourg, s'était surtout livré avec le moins de ménagements à cette industrie équivoque. Aussi les esterlins contrefaits, de toute espèce, étaient-ils connus en Angleterre sous le nom de leur principal pays d'origine; ou les appelait des *Lussebournes*, comme qui dirait des Luxembourgeois. Hartard, dont la seigneurie touchait au Luxembourg, choisit, tout naturellement, pour son monnayage, le type si bien exploité par ses voisins. La seule pièce que l'on ait retrouvée, de lui, et, peut-être, la seule qu'il ait frappée, est l'esterlin dont l'empreinte est en tête de cet article et dont voici la description.

Tête de face, couronnée :  $\text{H}\overline{\text{A}}\text{R}\overline{\text{S}} \cdot \text{D}\overline{\text{N}}\text{S} \cdot \text{D}\overline{\text{E}} \cdot$   
 $\text{S}\overline{\text{O}}\overline{\text{N}}\overline{\text{E}}\overline{\text{C}} \cdot$

— Croix coupant la légende et anglée de douze besants, posés trois à trois :  $\text{M}\overline{\text{O}}\overline{\text{N}} \mid \text{E}\overline{\text{T}}\overline{\text{T}} \mid \text{D}\overline{\text{E}}\overline{\text{L}} \mid \text{I}\overline{\text{S}}\overline{\text{E}} \cdot$

A. Gr. 0.98.

Ma collection.

Cette curieuse monnaie a été rapportée de France par M. de Coster. Un autre exemplaire fut connu de Snelling, au siècle dernier; mais il semble qu'il était d'une conservation peu satisfaisante, puisque l'auteur anglais en a rendu les légendes d'une manière inexacte. Ainsi, il y lisait  $\text{H}\overline{\text{A}}\overline{\text{R}}\overline{\text{S}}$ , et proposait de le donner à un Jean, seigneur de je ne sais quel Schöneck, dans la Haute-Alsace; le Schöneck trévirois ayant, selon lui, trop peu d'importance pour qu'on y eût battu monnaie. Quant au mot  $\text{LISE}$ , il n'en donnait aucune explication, et n'en parlait même pas (1).

Sur notre exemplaire, la lecture  $\text{H}\overline{\text{A}}\overline{\text{R}}\overline{\text{S}}$  est indubitable,

(1) *We can only find one Schoneck in the Electorate of Triers of little*

et ce mot ne peut être autre chose que l'abrégé d'*HARTARDUS*, ou plutôt, *HARTARDUS*, car on voit sur le  $\overline{H}$ , un signe d'abréviation. *LISE* est évidemment le château de Liessem, ou Lissem <sup>(1)</sup>, qui appartenait à la famille de Schöneck. Enfin, la preuve directe existe qu'Hartard a frappé monnaie.

Le 10 juin 1341, (le cinquième jour avant saint Vit), l'empereur Louis de Bavière le fit citer à comparaitre, le 6 juillet suivant, (le vendredi avant saint Kilien), par devant le tribunal de l'Empire, comme prévenu d'avoir fabriqué des monnaies illégales et de mauvais aloi. Il fut condamné de ce chef et dut promettre entre les mains de l'archevêque, que l'empereur avait commissionné à cet effet, de s'abstenir désormais de toutes tentatives semblables.

D'autres seigneurs voisins furent, à la même époque, également cités pour ce fait. C'étaient :

*Wilhelmus de Wieda.*

*Godfridus comes Seynensis, dominus in Valander* <sup>(2)</sup>.

*Gerlacus et Philippus de Isenburg,*

*Herman de Helffenstein.*

*consequence, and another in Upper Alsace, which formerly had its own barons till about 1500. SNELLING, Miscellaneous views of the coins, etc., n° 35.*

(1) Le château de Lissem, près de Biersdorf, dans la partie du Luxembourg cédée à la Prusse. La monnaie de Lissem est donc une monnaie belge.

(2) Vallendar, à une lieue N. N. E. de Coblenz, sur la rive droite du Rhin, appartenait aux comtes de Sayn-Wittgenstein, sous la haute souveraineté de l'électeur de Trèves.

*H. Waltbode de Novocastro* }  
*L. de Cleberg* } *sunt illi de Rychenstein.*

*Theod. de Seelbach.*

*H. Antiquior de Erenberg.*

*Walter, dictus Schade.*

*H. de Falckenstein.*

*Jo. filius Theodori, marescalci de Huneberg.*

*Theo. marescalcus de Huneberg* (1).

Que de pièces à retrouver encore, et combien la numismatique du moyen âge est loin d'être épuisée, comme on serait tenté de le croire, après les immenses progrès qu'elle a faits depuis vingt ans !

Hartard mourut au siège du château de Monclair, en 1350, non frappé par l'ennemi, mais étouffé sous le poids de son armure (2). L'archevêque Baudouin le fit enterrer avec pompe dans l'église de Saint-Mathias, près de Trèves. Il avait épousé Marguerite de Fauquemont, fille de Renaud et de sa première femme, Marie de Bautersheim. Comme il ne laissait point d'enfants, sa succession donna lieu à des contestations infinies (3).

(1) HONTHEIM. *Prodromus*, t. II, p. 447A.

(2) *Gesta Trevirorum*, t. II, p. 265. *Hartardus de Schoneck non lapidatus, nec sagittatus, sed armorum structura suffocatus spiritum celerius exhalavit.* Le château de Monclair, Montkler ou Mönkler, auparavant Skiva ; sur la Sarre, près de Merzig, est aujourd'hui en ruine.

(3) Un Philippe Von Schöneck, qui figure comme membre de la cour féodale de Trèves, dans une sentence qui prive de leurs fiefs le duc Jean de Brabant et autres, et qui fut rendue le 20 mars 1342, n'appartient pas à la même famille. HONTHEIM, t. II, p. 448.

MARGUERITE DE FAUQUEMONT. (1350-AVANT 1366.)

BURCHARD DE FENESTRANGE. (1351-1372.)

La veuve d'Hartard resta en possession du château de Schöneck qui faisait partie de son douaire. Ses frères Gérard et Jean furent apanagés de diverses terres dont ils obtinrent l'investiture de l'archevêque Baudouin. Le château d'Hartelstein était de ce nombre. Celui de Liessem semble être aussi demeuré en leur possession. En 1355, Gérard (1) de Schöneck ayant arrêté une petite troupe de soldats bohémiens (du roi de Bohême), envoyés au roi de France, pour l'assister contre les Anglais, il les prit, les dépouilla et les tint prisonniers à Liessem. Ils furent délivrés par l'archevêque qui, à cause de ce méfait, détruisit le château de fond en comble (2).

Gérard de Schöneck mourut devant Kirpurch (3), le jour de Saint-Paul, 1355. Il fut inhumé dans l'église des Augustins de Trèves, à gauche du maître autel. On remarque, dit Bertholet, qu'il portait les armes de Vianden, de gueules à l'écusson d'argent. Il ne laissa point d'enfants de sa femme, Jeanne Von Rodemachern, à qui il avait constitué pour douaire, le dimanche après la Saint-Martin 1354, le château et seigneurie d'Hartardstein.

Jean, son frère cadet et le dernier des Schöneck, éleva

(1) Ou Gerlach, *Gerlacus*.

(2) *Et post hæc castrum disjectum nihilavit. Gesta Trevirorum*, t. II, p. 267.

(3) Kyrperch ou Kirchberg, entre la Moselle et la Nahe, selon les annotateurs des *Gesta Trevirorum*, — peut-être Kerprich-aux-Bois, ou Kerprich-les-Dieuze, département de la Meurthe.

de justes prétentions à la succession de ses deux frères, prétentions dont il se désista plus tard à prix d'argent. Il ne laissa que trois enfants naturels, Gérard, Jean et Henri. Après sa mort, le château d'Hartardstein passa à sa sœur jumelle, Lise, qui avait épousé Godefroid, seigneur de Wiltz, et dont les descendants réclamèrent Schöneck, un siècle après, aux comtes de Virnebourg.

Schannat fixe à l'année 1370 la mort de Jean de Schöneck. La mention de son nom, dans des actes de 1380, avait fait reculer cette date de dix ans au moins; il est probable, cependant, que le Jean de 1380 est l'un de ses trois enfants naturels.

Mais revenons à la veuve de Hartard, qui possédait Schöneck à titre de douaire.

Le comte de Wittgenstein qui, du chef de sa femme, Marguerite, avait droit à une part dans cette seigneurie (M. Würth-Paquet dit à un huitième), vendit cette part à un seigneur, riche et puissant, Burchard de Vinstringen ou Fenestrang. Celui-ci, pour s'arrondir et simplifier la position, épousa la veuve d'Hartard et réunit ainsi, sur sa tête, la possession entière de Schöneck. Mais comme les droits de sa femme n'étaient évidemment que viagers, il crut convenable de s'assurer une possession définitive en transigeant avec les prétendants à la nue propriété. Il conclut un premier arrangement avec Jean de Schöneck, à la Pentecôte, 1358. Cet arrangement fut de nouveau ratifié, le 20 octobre 1361.

Cette même année, il avait racheté les droits éventuels du comte de Solms, qui avait épousé une fille de la sœur d'Hartard et de Siegfried de Wittgenstein; ainsi que ceux

du comte Poppo d'Eberstein et de sa femme, ceux-ci pour la somme assez considérable de 12,000 écus d'or vieux.

Cuno, seigneur de Winneburg, éleva, de son côté, des prétentions sur Schöneck. On ignore d'où elles provenaient. Burchard les racheta également, en 1562.

En 1564, le jour avant la séparation des apôtres, le comte Poppo d'Eberstein et sa femme Gertrude, reconnurent avoir mis fin à toutes contestations, avec leur beau-frère Burchard, au sujet des seigneuries de Witthenstein (1) et de Schöneck. D'où il résulte que la transaction de 1561 n'avait pas décidé de tous les points en litige. La première femme de ce Poppo, Irmegarde, était, à ce que l'on croit, fille de Marguerite de Schöneck et du comte Siegfried de Wittgenstein ; c'était d'elle que devaient venir les prétentions du comte d'Eberstein.

Ce comte Siegfried avait eu de son mariage avec Marguerite, un fils, Werner, et trois filles : Mathilde, épouse du comte de Solms, Irmegarde (ci-dessus,) comtesse d'Eberstein, et Élisabeth ou Adelheid, qui, après le décès de son frère, mort sans enfants, porta le comté de Wittgenstein à son mari, le comte Valentin de Sayn, seigneur d'Hombourg et Vallendar.

Les prétentions de Werner sur Schöneck résultent d'un acte du 10 février 1555. Il les invoqua de nouveau en 1556 et en 1558 ; elles ne finirent, sans doute, que par sa mort.

Le jour de Saint-Pierre-aux-liens, 1565, Burchard transigea avec Thielman, seigneur de Stein, le troisième mari de Jeanne de Rodemachern, au sujet du douaire que cette Jeanne avait reçu de son premier mari, Gérard de Schöneck.

(1) Wittgenstein.

Le 13 octobre de la même année, survint encore un arrangement entre Burchard et Jean de Schöneck.

On ignore la date précise de la mort de Marguerite de Fauquemont. Toutefois, cette mort doit être antérieure au 12 février 1366, car son mari Burchard figure, dans un acte de cette date, avec sa nouvelle épouse, Blancheflore de Falckenstein.

Quant à Burchard, le dernier document dans lequel il est cité, comme étant encore en vie, est une promesse faite par le duc de Brabant, le 31 mai 1372, d'assister l'archevêque dans sa lutte contre le duc de Juliers (1). D'un autre côté, il résulte d'un acte, en date du dimanche après la Sainte-Lucie (2), de la même année, 1372, qu'il était mort à cette époque, puisque Ulrich de Vinstringen y stipule comme « Mumper » (mambour ou tuteur) des enfants de son frère, Burchard.

#### ULRICH DE VINSTRINGEN ET SON NEVEU, BURCHARD II. (1372-1378.)

.Après la mort de Burchard, sa veuve renonça aux droits que son douaire lui donnait sur Schöneck, en faveur de Ulrich qui avait la tutelle des enfants de son frère (3). C'est donc par erreur que Schannat a avancé que cet Ulrich avait été institué héritier par Burchard, puisque celui-ci laissait deux enfants qui devaient nécessairement lui succéder.

(1) HONTHEIM, *Historia*, t. II, 258.

(2) 19 décembre 1372.

(3) Le 4 juillet 1374, Ludolf, seigneur de Differtingen, atteste que Blancheflore a renoncé à ses droits, etc.



La famille de Vinstringen demeura ainsi en possession de la seigneurie de Schöneek.

Nous avons vu, ci-dessus, qu'après la mort de Jean, le château d'Hartardstein était passé à sa sœur Lise, épouse de Godart ou Godefroid de Wiltz. Ce seigneur, du chef de sa femme, éleva aussi des prétentions sur la terre de Schöneek ; mais n'étant pas en position de les faire valoir efficacement contre la puissante famille de Vinstringen, il les vendit à Wenceslas, duc de Luxembourg. La date de cette vente, ainsi que son prix ne sont pas connus. Cet arrangement donna aux seigneurs de Vinstringen l'occasion d'entrer aussi en accommodement avec Wenceslas.

En 1377, le quatrième jour du *Spurckel* <sup>(1)</sup>, selon le style de Trèves, Ulrich de Vinstringen, et Burchard, fils de Burchard « à qui Dieu fasse paix, » avec le consentement de Marguerite d'Aspremat, femme d'Ulrich, et pour Jean, fils de Burchard, dont son frère aîné était tuteur, vendirent à Wenceslas la terre de Schöneek, avec tous ses droits et dépendances, pour la somme de 26.000 petits florins.

Un Conrad (Coyndrait von Schoneege le noir (der zwartze), qui figure dans des chartes de 1371 et 1389 <sup>(2)</sup>, devait appartenir à une autre famille.

WENCESLAS, DUC DE LUXEMBOURG. (1378-1383.)

WENCESLAS, ROI DE BOHÈME. (1383-1384.)

Depuis longtemps, les archevêques de Trèves avaient cherché à réunir à leur domaine la riche abbaye de

(1) Le 4 du mois de février 1378, nouveau style.

(2) LACOMBLET, t. III, nos 713 et 938.

Prüm qui confinait à leur territoire. L'archevêque Cuno de Falckenstein comprit que, pour y parvenir, un des meilleurs moyens était d'acheter la seigneurie de Schöneck à laquelle appartenait l'avouerie de cette abbaye. Déjà, du vivant du duc Wenceslas I, il avait prêté à ce prince la somme de 12,000 florins hypothéquée sur la terre de Schöneck. Wenceslas mourut en 1383, en laissant, pour héritier, son neveu, Wenceslas, roi de Bohême, qui vendit définitivement Schöneck à l'archevêque pour la somme de 50,000 florins. L'acte de vente est daté de Luxembourg, le mardi après la Sainte-Élisabeth, 1384. Cette vente fut ratifiée au siècle suivant, le vendredi après le dimanche *Oculi*, 1455, par Ladislas, roi de Hongrie, compétiteur de Philippe le Bon au duché de Luxembourg. Maximilien d'Autriche la confirma de nouveau, le 1<sup>er</sup> juin 1495. (1).

#### LES ARCHEVÊQUES DE TRÈVES. (1384-1794.)

Les archevêques de Trèves, devenus propriétaires de la terre de Schöneck, la donnèrent en engagère aux comtes de Virnebourg (2). Cette engagère, qui avait soulevé elle-même de nombreuses contestations, surtout à cause de l'avouerie de Prüm, avec les seigneurs d'Hartardstein, de la famille de Wiltz, dura jusque vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle. On voit dans les *Gesta Trevirorum*, que le 3 février 1479, le pape Sixte IV donna à l'archevêque Jean (1456-1503),

(1) HONTHEIM, *Historia*, t. II, pp. 449 et 494.

(2) Virnenburch ou Virnebourg, dans l'Eifel, appartenait, au siècle dernier, aux comtes de Lowenstein-Wertheim.

la faculté d'exiger de son clergé la somme de 15,000 florins. Cette somme devait servir à racheter les châteaux de Schöneck et de Kempenich qui avaient été engagés, pendant soixante-dix ans, aux comtes de Virnebourg, pour la somme de 40,000 *aureorum* (1).

Voici enfin quelques faits qui, pendant le courant du xv<sup>e</sup> siècle, ont rapport soit au château de Schöneck, soit à des personnages de ce nom.

En 1424, le château de Kempenich étant dévolu à l'Église de Trèves, par le décès du dernier seigneur, Jean, mort sans enfants mâles, fut assiégé et pris par l'archevêque Otto (1418-1450). Ce château avait été énergiquement défendu par les frères de Schöneck dont l'un, Pierre, avait épousé la fille de Jean de Kempenich. Après la prise du château les frères de Schöneck se reconnurent vassaux du prélat (2).

Ces frères de Schöneck pourraient bien être les descendants de l'un des bâtards de Jean de Schöneck. Nous n'avons là-dessus trouvé aucun renseignement.

En 1455, les partisans de l'archevêque Ulrich de Manderscheidt (1450-1455) assiégèrent inutilement le château de Schöneck dont le seigneur, Jean, était du parti du compétiteur d'Ulrich, Rabanus de Helmstadt (1455-1459). Ce passage des *Gesta Trevirorum* nous paraît assez obscur. Qui est ce Jean? Ce château de Schöneck est-il celui de l'Eiffel? Nous n'osons répondre à ces deux questions. L'auteur ajoute : Mais le comte de Virnebourg, qu'une ancienne inimitié excitait contre Rabanus, se mit de la partie

(1) *Gesta Trevirorum*, t. II, p. 344

(2) *Ib.*, t. II, p. 316.

et dévasta le pays. La paix se fit alors aux conditions que le comte aurait en engagère pour plus de 45,000 *aureorum*, Schöneek-dans-l'Eiffel, Schönenberch, Dunc, Kempenich et Hamersteyn (1). Rabanus dut cependant assiéger Schöneek pour forcer le comte à lui faire hommage.

Ici c'est bien de notre Schöneek qu'il est question. Mais cette engagère, de l'an 1555, avait dû être précédée d'une autre de beaucoup antérieure, puisqu'en 1479, le pape Sixte IV parlait d'une engagère qui avait duré depuis soixante-dix ans.

En 1441, le 4 novembre, un Johan Hurten Von Schöneek figure dans un jugement arbitral rendu par le comte de Moers et Sarwerden. Ce Jean appartient à la famille des Schöneek, près de Rouver. Nous le retrouvons, en 1452, parmi les seigneurs qui s'étaient joints au comte de la Marck pour faire la guerre à l'archevêque Jacques. C'était, disent les *Gesta Trevirorum*, un officier juré de l'Église de Trèves, qui passait pour très-puissant dans l'Eiffel et qui, à l'exemple du comte de la Marck, portait une haine spéciale au prélat. Celui-ci, aidé du comte de Virnebourg, le surprit tout à coup et s'empara, en trois jours, des châteaux et des forteresses de Hildesheim, Castelberch, Manderscheidt et Schöneek-dans-l'Eiffel; ce qui n'empêcha pas Jean Hurten de continuer ses brigandages (2).

Le 14 juillet 1568, l'archevêque Jacques fit grâce du crime d'enlèvement d'enfant (*crimen plagii*) à différents personnages, parmi lesquels se trouvait une Marguerite de

(1) *Gesta Trevirorum*, t. II, p. 322.

(2) *Ib.*, t. II, p. 332.

Schöneck, veuve de Nassau (1). Cette dame appartient-elle aux Hurten de Schöneck, aux Schöneck de l'Hundsrück ou à d'autres Schöneck de l'Allemagne? C'est une question que nous ne sommes pas à même de résoudre. Au reste, on trouve dans la grande encyclopédie allemande, la mention de nombreux personnages de ce nom, qui se sont distingués dans les arts, les lettres ou les hautes fonctions publiques, et qui n'ont évidemment rien de commun avec la seigneurie de Schöneck dans l'Eiffel. *Schöneck*, en allemand, comme *Beaulieu*, en français, est un nom qui a pu être donné à un grand nombre d'endroits, et qui doit se retrouver un peu partout.

On voit qu'en délayant convenablement la chose, et surtout en faisant copier aux archives de Coblenz et de Luxembourg toutes les chartes et les documents qui ont plus ou moins rapport à Schöneck, il y aurait moyen de former de tout cela un beau gros volume in-8°, de cinq à six cents pages avec pièces justificatives, etc., etc. On a bien fait, récemment, trois énormes in-4° sur l'histoire de la petite ville de Montdidier (2). C'est vrai. Mais sait-on où mène un pareil système? A-t-on calculé le nombre de mètres cubes de papier qu'il faudrait employer pour donner à toutes les communes de l'Europe une histoire semblable?

Le sort d'un gros livre est de n'être pas lu. Pourquoi faire des livres qu'on ne lit pas?

RENIER CHALON.

(1) HONTHEIM, *Historia*, t. III, p. 45.

(2) Sans compter deux monstrueux in-8° sur le village de Feluy!!  
Prix 12 francs le volume.

---